



# Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL : Sur la question du climat, Macron est accusé de «déconnexion». Des scientifiques reprochent au chef de l'État d'avoir prononcé une phrase maladroite lors de ses vœux du 31 décembre 2022. Le président, s'étonnant de l'aspect «singulier» de ces allocutions qui l'obligent à parler d'un futur qu'en vérité on ne connaît pas, revient d'abord sur les crises de l'année écoulée. «Qui aurait pu prédire la vague d'inflation, ainsi déclenchée ? **Ou la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ?** », s'interroge le chef de l'Etat. Les mots présidentiels sont aussitôt perçus comme un symptôme de déconnexion par des experts. «Qui aurait pu prédire la crise climatique ?" » a dit Macron. «C'est exactement une des boutades préférées pour moquer les politiciens qui vivent hors du réel », a tweeté un des auteurs du dernier rapport du GIEC. Une paléoclimatologue a repris la phrase tout en relayant des documents du dernier rapport du GIEC sur les conséquences du réchauffement en Europe. «C'est un discours qui rate le sens de l'histoire. Il aurait pu être tenu dans les années 1980, pas en 2022 », a déclaré un membre du Haut Conseil pour le climat, créé en 2018 par le même Macron. «C'est consternant, et ça a été droit au cœur de tous ceux qui travaillent sur ces sujets, analyse le directeur du Shift Project, un groupe de réflexion voué à dessiner les contours d'une France décarbonée. Le protocole de Kyoto date de 1997, Jacques Chirac a parlé de "notre maison qui brûle" il y a plus de vingt ans... Le plus inquiétant est de dire la même chose de l'inflation, qui a commencé en septembre 2021 et est aussi un symptôme de la raréfaction des ressources. Cela veut dire que la personne la mieux informée de France ne comprend pas les ressorts structurels de ces crises qui sont liées et ne sont pas conjoncturelles. Dans la foulée, d'autres sont montés au créneau pour souligner l'inconséquence du chef de l'Etat. «Je suis tombée de ma chaise, assène Marine Tondelier, secrétaire nationale de EELV. Ces mots sont écrits, lus, relus par son équipe, puis prononcés par le président de la République... Que personne ne voie le problème démontre une déconnexion entre le pouvoir et les scientifiques et les écologistes, préoccupés par tout ça depuis des années, mais aussi avec la jeunesse, inquiète pour son futur.»

## Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 – **Les vœux de la DEV**



Documentation Ecologique Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous  
utiliser le mail  
[gaby.rajon@gmail.com](mailto:gaby.rajon@gmail.com)



## ABEILLES

## ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)



13 août 2020..... En matière d'écologie, l'exécutif est de nouveau critiqué. Le retour des insecticides «tueurs d'abeilles» provoque des remous jusque dans la majorité. En langage familier, on appelle cela sortir les rames. Lundi 10 août, alors que la France s'enfonçait dans une torpeur caniculaire, la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, a publié pas moins de treize messages sur Twitter. Objectif, justifier l'autorisation, accordée quatre jours plus tôt par le gouvernement, d'utiliser de nouveau des insecticides néonicotinoïdes, dits «tueurs d'abeilles », pour la culture de la betterave. Une décision qui a fait bondir les associations de défense de l'environnement et provoque des remous jusqu'au sein de la majorité. «Autoriser par dérogation un usage des néonicotinoïdes n'est pas une décision facile. Mais cette dérogation (...) est la seule solution possible à court terme pour éviter l'effondrement de la filière sucrière en France », a justifié Mme Pompili dans ses Tweet, assurant que cette autorisation est «temporaire, limitée dans le temps pour la seule filière betterave et très encadrée ». Les cultures de betterave à sucre font face en 2020 - la première où l'usage de ces insecticides est strictement interdit - à une épidémie de jaunisse due à des pucerons, qui fait chuter les

rendements des récoltes et menace l'économie du secteur. Réclamée par les associations d'agriculteurs, au premier rang desquelles la puissante FNSEA, cette décision vient à rebours de la détermination affichée ces derniers mois par l'exécutif. L'interdiction des néonicotinoïdes dans les cultures avait été prise par le gouvernement de François Hollande, dans le cadre de la loi sur la biodiversité votée en 2016, mais n'avait pas été remise en cause par Emmanuel Macron. Au contraire, le nouvel exécutif avait salué sa mise en œuvre, le 1er septembre 2018. «Il y a ceux qui parlent et ceux qui font. Nous faisons », s'était ainsi vanté Benjamin Griveaux, alors porte-parole du gouvernement. «Il s'agit d'une décision historique que nous avons le courage de mettre en œuvre », avait alors abondé la secrétaire d'Etat à la transition écologique Brune Poirson. Il n'en fallait pas plus pour que certains dénoncent un nouveau recul, alors qu'Emmanuel Macron peine toujours à convaincre de sa conversion à l'écologie depuis le départ de Nicolas Hulot du gouvernement, à la fin de l'été 2018. Dans un communiqué, l'ONG Greenpeace a dénoncé «une terrible nouvelle pour l'environnement ». Sur Twitter, l'ex-ministre socialiste Delphine Batho a stigmatisé un «grave recul (...) qui en dit long sur le soit-disant tournant écologique ». Julien Bayou, secrétaire national d'Europe Ecologie-Les Verts, a de son côté ironisé sur le «Tous écologistes ! » lancé par le premier ministre, Jean Castex, dans une tribune publiée le 26 juillet par Ouest-France. «L'écologie plus tard, c'est trop tard », a raillé l' élu parisien. Plus inquiétant pour l'exécutif, la décision de réintroduire les «néonec », même pour la seule culture de la betterave, provoque des remous jusqu'au sein de la majorité. «La ré-autorisation des insecticides tueurs d'abeilles est regrettable. Investissons dans l'agriculture durable et la nature, et non l'inverse ! », s'est offusquée sur Twitter Brune Poirson, redevenue députée du Vaucluse le 4 août. «Brune vise la présidence de la commission du développement durable à l'Assemblée, vacante depuis le départ de Barbara Pompili au gouvernement. Elle veut se faire entendre », sourit un cadre de la majorité. «Cette décision montre à quel point cet exécutif a du mal avec l'écologie », abonde Matthieu Orphelin, député (ex-La République en marche) de Maine-et-Loire et proche de Nicolas Hulot. A mots couverts, certains s'inquiètent notamment du précédent créé par les betteraviers, qui pourrait inciter d'autres catégories d'agriculteurs à demander eux aussi un report de l'interdiction des néonicotinoïdes pour leurs cultures. Dès l'annonce du gouvernement, les producteurs de maïs ont ainsi réclamé l'ouverture d'une «voie dérogatoire» afin de lutter contre les attaques de mouches et de taupins (un coléoptère qui s'attaque aux racines), contre lesquelles ils se disent démunis. «Refuser à l'un ce qu'on a accordé à l'autre va être compliqué », s'inquiète un député de la majorité, qui dit craindre un «effet domino». «L'idée est de limiter cette dérogation à la filière betterave», rassure-t-on au ministère de la transition écologique. Au sein du gouvernement, on met en avant une forme de pragmatisme pour justifier cette décision. «Au moment où nous nous sommes donné comme priorité de retrouver notre souveraineté alimentaire, il nous faut trouver un équilibre durable, c'est tout l'enjeu de la transition agro-écologique », a ainsi expliqué Julien Denormandie, le ministre de l'agriculture, promettant de «limiter au maximum l'impact [de cette dérogation] sur les insectes pollinisateurs ». «Il faut au plus vite mettre fin à cette dérogation mais sans mettre en danger la filière», abonde l'entourage de Barbara Pompili, qui évoque la nécessité de reprendre les recherches pour trouver rapidement des solutions alternatives. Une enveloppe de 5 millions d'euros a été dégagée à cet effet dans le cadre du plan de relance qui doit être présenté par le premier ministre, Jean Castex, le 25 août. Des arguments qui laissent sceptiques certains cadres de la majorité. «L'exécutif n'a pas mesuré l'impact d'une telle mesure. Une nouvelle fois, on donne le sentiment que, lorsqu'il y a un choix à faire entre écologie et économie, on privilégie l'économie», s'agace un poids lourd du parti présidentiel. Et d'ajouter: «On aura beau expliquer que cette autorisation est très encadrée, l'abeille est un symbole pour les gens. Or, tout le monde sait qu'en politique on ne peut pas lutter contre des symboles... »

(suite au n° suivant)

**Rappel** : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv.fr> ;

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail ;

**EFFET DE SERRE**

**Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)**

29 mai 2007..... Dis-moi combien tu pollues en gaz à effet de serre ? Un, deux, trois, partez ! La lutte contre le réchauffement climatique sera le «premier combat de la France» (dixit Nicolas Sarkozy le 6 mai) ; ce combat a été confié au n°2 du gouvernement, Alain Juppé, seul ministre d'État ; celui-ci a regroupé sous sa houlette les trois administrations chargées des secteurs d'activité les plus polluants: transports, urbanisme et énergie. Après un moment de concertation avec les industriels et les associations concernés, via le «Grenelle de l'environnement » prévu cet automne, on pourra alors passer à l'action, vite, vite. Mais, dans la liste des «choses à faire », il en est de plus ou moins rapides à mettre en musique. Frapper d'une «taxe carbone» les jouets importés de Chine et les ordinateurs des Etats-Unis exigera quelques négociations avec des interlocuteurs aussi surpris que réticents ; transformer l'agriculture intensive en vecteur de la biodiversité et de la qualité des paysages exigera de nombreuses poignées de main syndicales ; développer véritablement les énergies renouvelables coûtera cher et nécessitera de convaincre nombre de polytechniciens ; réviser la façon dont les Français se déplacent demandera plus de conviction que d'enlever les panneaux prévenant de la présence de radars sur les routes. En revanche, changer dès aujourd'hui les normes de construction et de rénovation des bâtiments pour améliorer leur performance énergétique paraît simple - et efficace -, lorsque l'on sait qu'ils sont responsables de 40% des émissions de gaz à effet de serre et de 40% de la consommation énergétique. Mais encore faudrait-il avoir une idée précise des progrès à accomplir. Et ça, ce n'est pas si facile, si l'on en croit le «baromètre du reporting sur l'éco-performance des bâtiments» élaboré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le cabinet Novethic à partir des documents publiés par les entreprises françaises cotées au SBF 120 ayant une activité dans l'immobilier (fabricants de matériaux, promoteurs, constructeurs, gestionnaires de parcs importants - banques, hôtellerie). Il en ressort que ces entreprises publient si peu d'informations qu'il est en moyenne impossible de mesurer leur impact énergétique. Cette information pourrait pourtant intéresser au plus haut point les investisseurs, à l'heure où «le premier combat de la France» est censé contraindre ces entreprises à s'engager dans des révisions déchirantes et coûteuses.

29 mai 2007..... L'Union européenne et l'Asie ne trouve pas d'accord sur les questions climatiques : le forum UE-Asie (ASEM), réuni en Allemagne, ne réussit pas à s'accorder sur des obligations communes concernant la réduction des gaz à effet de serre après 2012, en raison de l'opposition de la Chine. Celle-ci considère que les deux groupes doivent avoir un but commun, mais qu'ils ont des responsabilités différentes.

31 mai 2007..... Une semaine avant l'ouverture en Allemagne du G8, le sommet des pays les plus riches de la planète, le président américain Georges Bush, soucieux de prendre la main sur l'effet de serre, propose un nouveau cycle de négociations pour fixer avant fin 2008 un objectif global à long terme de réduction des gaz à effet de serre. Le président des USA, hostile au Protocole de Kyoto, se prononce pour un changement de méthode complet : plutôt que de définir des objectifs contraignants comme ceux du Protocole de Kyoto, il suggère une grande négociation globale, réunissant les quinze principaux pays pollueurs, dont la Chine et l'Inde, qui commencerait dès l'automne aux Etats-Unis. La stratégie de M. Bush passe également par une suppression des barrières douanières sur les technologies «vertes », favorables à l'environnement. Les réactions diplomatiques européennes sont plutôt favorables, mais les associations environnementales sont plutôt critiques du fait que le président ne propose que des discussions sur des objectifs alors que l'urgence demande des mesures contraignantes.

Juin 2007..... Transfert de technologie contre effet de serre : Les mécanismes dits de développement propre (MDP) sont en mesure de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, a estimé le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) réuni le mois dernier à Bangkok. Ces mécanismes permettent, par exemple, à des industriels des pays développés d'investir dans des usines ou des centrales électriques n'émettant pas de CO2 dans des pays en développement. Les tonnes de carbone ainsi épargnées sont réintégrées dans le bilan de l'entreprise. C'est pour elle un moyen de ne pas dépasser son quota d'émissions. Le cimentier Lafarge a ainsi doté son usine de Tétouan (Maroc) d'éoliennes et Rhodia a réduit les émissions d'hexafluorure de soufre dans ses raffineries de Corée du Sud et du Brésil. Les MDP obéissent à une procédure très pointilleuse. Le pays d'accueil doit avoir signé la convention sur le changement climatique et monté un organisme de contrôle chargé de définir les priorités énergétiques nationales. Le projet doit être avalisé par un organisme certificateur international (tel que Bureau Veritas). Il doit surtout prouver que l'investissement n'aurait pas pu être réalisé sans qu'on indemnise le porteur de projet pour avoir évité des émissions de gaz. C'est cette rétribution qui attire les investisseurs. L'ONU accorde des «crédits carbone» qui peuvent être négociés sur les marchés internationaux où les industriels vertueux vendent leurs quotas excédentaires aux entreprises les plus polluantes. Actuellement, une tonne de carbone vaut 18 €. Ce marché a triplé en 2006 pour atteindre 23 milliards d'euros. Certains pays se sont même mis sur les rangs. Ainsi, les Pays-Bas comptent sur les MDP pour remplir la moitié de leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre. Certaines petites entreprises trouvent auprès de ces fonds d'Etat une importante source de financement. Velcan Energy, société française spécialisée dans les centrales à biomasse, multiplie ainsi ses projets en Inde et au Brésil. Un vrai succès ! Le 4 mai, jour de clôture des travaux du Giec, les Nations unies avaient enregistré 648 MDP garantissant 140 millions de tonnes de CO2 par an en moins dans l'atmosphère. 1600 MDP sont en cours d'examen, si bien que l'ONU estime qu'en 2012, les MDP éviteront l'émission de 1,9 milliard de tonnes de CO2 par an. (suite au n° suivant)





NICOLAS HULOT

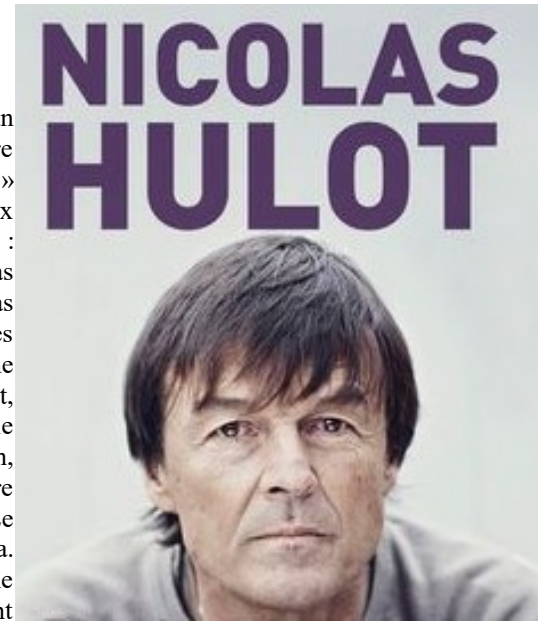
9– Ministre de l’environnement (suite)

2 mars 2018..... Les élections européennes seront un moment de vérité pour les écologistes. Deux choix s’offrent à eux. Mener leur propre liste ou se fondre au sein d’une autre formation, une alliance avec «Génération.s» étant la piste la plus évoquée. Les écologistes, qui comptent aujourd’hui six eurodéputés, sont divisés. L’eurodéputé Yannick Jadot préconise une liste EELV : «J’exclus que les écologistes fassent une liste derrière Benoît Hamon, ce n’est pas l’écologie politique». Il est rejoint par Michèle Rivasi. L’eurodéputée ne veut pas brader son parti. «Il faut une plateforme pour les européennes qui rassemblerait les écologistes et la société civile» plaide-t-elle. «Tomber tout de suite dans une alliance, je ne vois pas ce que ça nous rapporterait» s’offusque l’élue qui voudrait, comme Jadot, voir son mandat reconduit. D’autres craignant que ce scrutin soit le coup de grâce pour leur parti, plaident plutôt pour une liste commune avec B Hamon, ce qui reviendrait à répéter le scénario de la présidentielle. Ensemble, «on peut faire des étincelles aux européennes» argue le conseiller régional IdF Julien Bayou. «Le temps n’est pas au chacun pour soi» abonde le sénatrice de Paris Esther Benbassa. Elle défend l’idée d’une fédération qui regrouperait écologistes, hamonistes et même insoumis, à condition bien sûr que ces derniers évoluent sur leur positionnement européen, ce qui semble peu probable. Le rapprochement avec JL Mélenchon ne séduit guère. La stratégie à adopter pour les européennes sera à l’ordre du jour du prochain conseil fédéral d’EELV. Parmi les eurodéputés sortants, José Bové et Eva Joly ont déjà fait savoir qu’ils n’étaient, a priori, pas intéressés par un troisième mandat. Pascal Durand, lui, ne cache pas sa proximité avec Nicolas Hulot, ouvrant la voie à un rapprochement avec En Marche. Un ralliement de Karima Delli a également été évoqué, même si elle s’en défend.

4 mars 2018..... Un lecteur anti-loup et isérois du Dauphiné Libéré s’en prend à Hulot : À la queue leu leu. M. Hulot, suite à vos déclarations des plus inattendues au sujet du loup, laissez-moi vous dire qu’elles n’intéressent que les gens de votre acabit. Vous louvoyez dans les méandres de cette politique incohérente envers la dure réalité du pastoralisme. Le canidé a été éradiqué par nos ancêtres : ils étaient visionnaires car cet animal n’a rien à faire chez nous, ni ailleurs. Je m’offusque lorsque j’écoute vos adeptes qui déclarent benoîtement que cet animal est nécessaire : il ne l’est pas, bien au contraire. Vous empoisonnez le monde agricole, le découragez. Vos projets stupides ne tiennent pas la route. Bientôt, les pâturages seront envahis par les ronces et les hardes de randonneurs. C’est sûrement ce que vous désirez et votre passage dans votre ministère vous apportera le Graal que vous convoitez ! À l’heure où disparaissent les vraies valeurs de notre patrimoine, les choses simples de la vie, je m’interroge sur le futur. Vos utopies ne sont pas les bien venues et ce n’est pas mon modeste témoignage qui changera la face du monde, hélas ! Mais si chaque individu revenait à la réalité et la raison, peut-être, un jour ou l’autre, une lueur d’espoir pourrait poindre à l’horizon qui pour l’instant est des plus enténébrés.

7 mars 2018..... Le ministre de la transition écologique Nicolas Hulot a déposé plainte en diffamation avec constitution de partie civile contre le magazine Ebdo et deux journalistes. En cause, un article du 9 février faisant état d’une plainte de 2008 pour viol contre l’ex animateur, classée sans suite, et d’une rumeur de harcèlement sexuel à l’encontre d’une ancienne collaboratrice de l’ex fondation Hulot.

7 mars 2018..... La lutte contre le réchauffement climatique pourrait trouver une place dans la Constitution à l’occasion de la réforme des institutions. Le Premier ministre E Philippe doit le confirmer demain aux parlementaires. Le ministre de l’écologie Nicolas Hulot, soutenu par certaines organisations non gouvernementales, militait depuis plusieurs mois auprès d’E Macron pour cette constitutionnalisation. On évoque une entrée du climat dans l’article 34 de la Constitution. Dans sa formulation actuelle, l’article consacré au champ d’action du législateur indique que la loi détermine les principes fondamentaux de la préservation de l’environnement. La réforme pilotée par E Philippe devrait intégrer aussi une refonte du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE). Pour Marie Toussaint, de l’association « Notre affaire à tous », c’est une excellente nouvelle, un signal encourageant pour les associations qui craignent que l’enjeu climatique ne résiste pas aux tensions parlementaires entourant les débats sur la réforme des institutions. Le WWF France a été consulté sur ce dossier, en particulier par son directeur général Pascal Canfin : «L’idée est simple, elle n’a pas de coût sur les finances publiques et elle permet de fixer un cap clair. Il était paradoxal que la lutte contre le changement climatique ne figure pas dans notre bloc constitutionnel alors que l’ensemble de la communauté internationale a adopté l’accord de Paris et que le consensus scientifique est établi». Mais P Canfin admet douter de l’efficacité de l’article 34 pour orienter les choix du législateur, alors qu’une autre piste consisterait à inscrire le climat dans l’article premier du texte de 1958. Le philosophe Dominique Bourg fait remarquer que l’introduction du seul climat dans la Constitution pourrait nourrir des effets pervers par exemple sur la biodiversité.



L'EPR (European Pressurised Reactor)

CH2 - EPR à Penly ou pas ?

- 17 avril 2004..... Le réseau d'associations Sortir du Nucléaire va organiser un tour de France des centrales contre la construction de l'EPR. Son coup d'envoi sera donné le 24 avril devant la centrale de Fessenheim (Alsace), la première centrale nucléaire de type PWR ouverte en France. Il prendra fin à Penly (Basse-Normandie), l'un des sites susceptibles d'accueillir l'EPR. «Il n'a pas fallu plus d'une semaine pour que M. Sarkozy fasse allégeance au lobby nucléaire » déclare Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau, venu écouter le ministre à l'Assemblée.
- 24 avril 2004..... Le réseau «sortir du nucléaire » organise un tour de France antinucléaire. Il démarre aujourd'hui en Alsace à Fessenheim, pour arriver le 23 mai à Rouen, en Normandie, près de deux sites pressentis pour l'EPR, Penly ou [Flamanville](#). Les incidents à répétition depuis le début de l'année (officiellement huit incidents) à la centrale nucléaire de Fessenheim et l'annonce de la relance du programme nucléaire ont sans doute favorisé la mobilisation puisqu'entre 2000 et 3000 personnes participent à la première étape de ce tour. Le porte-parole du réseau rappelle que la circulation des informations en direction de la commission locale d'information (CLI) avait été très mauvaise. Marie-Anne Isler Béguin, députée européenne verte, rappelle que les débats au sein du Parlement ont montré que ceux qui décident sont totalement incompétents sur la question. Des maires locaux étudient comment diviser par trois leur consommation d'électricité.
- 5 mai 2004..... La France conforte le choix du réacteur nucléaire de troisième génération EPR jugé indispensable, mais souhaite aussi économiser et diversifier ses sources d'énergie avec le projet de loi d'orientation sur les énergies entériné aujourd'hui par le Conseil des ministres. Ce texte, dont l'objectif est de définir la politique énergétique de la France pour les trente ans à venir et initialement préparé par l'ancienne ministre Nicole Fontaine, a reçu l'aval du Conseil d'État. Conformément aux dernières annonces du Premier ministre JP Raffarin, qui a clairement indiqué que la France doit s'engager dans cette voie de l'EPR, le projet de loi présenté aujourd'hui inscrit noir sur blanc la nécessité de le construire, compte tenu des évolutions technologiques, du point de vue de la sûreté, pour optimiser techniquement et financièrement le déploiement ultérieur de nouvelles centrales. «L'Etat appuiera dans ce cadre la démarche d'EDF de construire un réacteur européen à eau pressurisée » indique le projet de loi qui sera examiné bientôt par l'Assemblée nationale. Aucune mention n'est faite du lieu d'implantation de l'EPR et d'un calendrier. Le ministère table sur un scénario de début de construction en 2007 pour une mise en service en 2012.
- 10 mai 2004..... Dans un communiqué, le parti socialiste rappelle de nouveau son opposition au réacteur EPR. Il estime qu'il n'y a aucune urgence à débattre d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires.
- 17 mai 2004..... Julien Dray (PS), député de l'Essonne, réaffirme son opposition à l'EPR : «Il s'agit d'une aberration écologique puisque la technologie choisie ne résout aucun des problèmes que pose le nucléaire aujourd'hui (déchets, risques industriels, prolifération). Il s'agit également d'une erreur stratégique majeure à l'heure où l'industrie nucléaire s'exporte de plus en plus mal et où l'avenir est aux énergies renouvelables ». Un tel projet de loi rencontre une certaine opposition : plus de 800 amendements ont été déposés obligeant le débat à se poursuivre.
- 18 mai 2004..... Alors que le PS s'est prononcé contre la relance du nucléaire, Christian Bataille, l'homme des lobbys nucléaires au PS (avec Strauss-Kahn), est intervenu à l'Assemblée nationale pour affirmer «L'EPR réunit un certain nombre d'atouts ». Il explique qu'il pourra combler le décrochage d'une vingtaine d'années entre la génération actuelle de centrales et la prochaine génération. Il ajoute qu'une partie des socialistes est contre l'EPR uniquement pour passer à des réacteurs hypothétiques qui seraient plus propres, et qui seront au point dans une vingtaine d'années, quand on commencera à manquer d'uranium.
- 19 mai 2004..... Le lancement de la procédure pour le réacteur EPR, prévu dans la loi sur la politique énergétique, est voté à l'Assemblée nationale. La procédure doit aussi être débattue au Sénat.
- Juin 2004..... Dernièrement, l'argumentation en faveur du réacteur EPR n'était pas pour produire de l'électricité mais

pour calmer les syndicalistes de la CGT. Au départ, la nécessité de construire un EPR n'était pas due à des problèmes de production. Il s'agissait d'avoir en vitrine et en fonctionnement cette prétendue merveille de la technologie française pour inciter les pays à nous en acheter et l'implication de l'EPR dans la production d'électricité n'était pas évoquée. Puis vint Nicole Fontaine, ministre de l'industrie à l'époque, qui a fait une apologie de l'EPR. Mais le Premier ministre Raffarin l'agraffe : pas question d'EPR en France. Arrive le contrat avec la Finlande. Les travaux démarrant en 2005, l'EPR produira de l'électricité en 2010 si tout va bien. Areva obtient le contrat en garantissant des performances étonnantes (plus de puissance, moins de déchets, plus d'efficacité, plus de sûreté, etc.) et un prix imbattable. La stratégie d'Areva est compréhensible : il est moins coûteux de vendre à perte un réacteur à la Finlande que de financer totalement en France un réacteur qui ne sert à rien. Puis les élections arrivent, la gauche

balaya la droite. Raffarin réagit aussi pour mettre en piste l'EPR. Cet EPR va perturber l'entente de la gauche, avec des Verts contre, des communistes pour et des socialistes partagés. Qui va financer l'EPR alors qu'EDF a des difficultés financières ? Mais si Raffarin bouscule les procédures pour soutenir l'EPR, c'est qu'il a en vue les élections européennes. La procédure normale pour mettre en place la commande d'un réacteur est très longue et le gouvernement ne fonctionne que dans le court terme.

(suite au n° suivant)



Les vœux de la DEV :

A L'AUBE DE CETTE NOUVELLE  
ANNÉE 2023, JE TIENS A VOUS  
SOUHAITER 365 JOURS DE SANTÉ,  
DE JOIE, DE BONHEUR ET  
PLEIN DE RÉUSSITE !

Bonne et  
Heureuse Année!



*L'homme est borné dans sa nature, infini dans ses vœux, il est comme un dieu tombé de haut, surtout récemment, et il se souvient des cieux. Il rêve d'une année 2023 sans gel ni canicule, sans incendie ni inondation, sans pollution de l'air et des eaux, sans ouragan ni pandémie, sans guerres sur tout le globe..... tandis que se régénèrent (ou pas) les mers, les terres, l'air et les forêts afin de donner un espoir, un avenir à la jeunesse qui commence à désespérer. Priorité à la vie, à la nature, à la santé de tous !*